



Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Communiqué

Pour publication immédiate

CSHBO

Pour avoir l'heure juste lors de mauvaises conditions climatiques

MANIWAKI, LE 10 JANVIER 2007- Avec l'arrivée de l'hiver, la direction de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais désire rappeler aux parents l'importance de syntoniser les différentes stations de radio locales de chaque secteur et les chaînes nationales de télévision (RDI, TVA et TQS) pour savoir rapidement si ses établissements sont fermés ou demeurent ouverts. L'information sera également accessible sur le site Internet de la commission scolaire.

Mentionnons que deux critères permettent d'orienter la décision de fermer ou de laisser les écoles ouvertes en cas d'intempéries : la condition des routes et une température extrême (-35 degrés Celsius). Un processus rigoureux de vérification et de consultation auprès de tous les partenaires est déclenché. Ce processus vise un seul objectif : assurer la sécurité des élèves sur tout notre territoire. Dès les premières heures du matin, des informations sont prises sur une base régulière afin de vérifier l'évolution des conditions climatiques. On fait également appel à certains intervenants d'autres commissions scolaires de la région afin de connaître leur position.

À compter de 5 h du matin, les transporteurs scolaires des secteurs touchés nous informent de la température ou de leurs observations sur l'état des routes dans le cas de verglas. Un portrait complet et fidèle de la situation peut alors être tracé et les informations sont transmises à la directrice générale de la commission scolaire afin qu'elle soit en mesure de prendre la décision la plus appropriée.

Lorsque la fermeture d'une ou de plusieurs écoles s'avère nécessaire, le coordonnateur du service de l'information et des communications, ou la directrice générale elle-même, communique avec les médias au plus tard à 6 h du matin. Ces derniers sont donc en mesure de diffuser rapidement la nouvelle. Si les écoles demeurent

ouvertes, aucune information ne sera véhiculée. Il n'est donc pas nécessaire de communiquer avec les médias.

-30-

Source : Mme Marlène Thonnard
Directrice générale
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
1 (819) 449-7866, poste 235

M. Charles Millar
Coordonnateur du service de l'information et des communications
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
1 (819) 449-7866, poste 239

Site Internet : www.cshbo.qc.ca